



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 17 février 2021

sous la Présidence de Madame Cuénoud González

Préavis N° 01-2021 Construction d'un bâtiment scolaire provisoire à Chamblandes - Crédit demandé CH 4'990'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 01-2021 du 17 février 2021,

vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

vu le préavis de la Commission des finances,

décide

- 1) d'allouer à la Municipalité le crédit de CHF 4'990'000.00TTC, montant à prélever tout en partie sur les disponibilités de la bourse communale;
- 2) d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
- 3) d'autoriser la Municipalité la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire

Odile CUENOUD GONZALEZ



Francine MEDANA

Pully, le 17 février 2021